

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 30 octobre 2017**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général f.f,



Par le Collège,



**Ordre du Jour**

Le Bourgmestre,



Ajout de points supplémentaires à la demande de M. PANNAYE, Groupe M.R

PT 22 bis DIVERS - Allées à hauteur du 38/1 de la rue du Cimetière : problèmes récurrents

PT 22 ter DIVERS - Mise en place d'une Commission Mobilité sur Saint-Nicolas – Cas rue Espinette

PT 22 quater DIVERS - Maison des Terrils : avenir des stages et des guides natures